



COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES N°1 / 2014

PLOUFRAGAN le 1^{er} avril 2014

Présents : Jean-Michel ATTIBA (Pdt COT-LBA), Bernard TOQUET (CDO 22), Monique ATTIBA (CDO 29 et référent Jeunes Juges), René MOREAU (CDO 35), Jacques-Yves LEGRAND (CDO 56).

Excusés : Patrick VALENTIN (Très. Général LBA), Emile HERRY (référent Marche), Alain TALARMIN (référent SIF)

Jean-Michel ATTIBA remercie les membres de la commission d'être présents à cette première réunion de l'année 2014 et leur demande d'accueillir René MOREAU qui reprend cette année la responsabilité des officiels du 35. Il en profite pour remercier sincèrement Jean-Claude MAGNANT qui a assuré cette tâche très prenante pendant de nombreuses années.

I / Informations diverses

☞ Lors de la COT-FFA du 18 mars, nous avons eu des informations sur les modifications de règlement qui ont été apportées au congrès de Moscou. Ce sont surtout des points de règlements qui ont été précisés.

Des documents sont remis à chaque responsable départemental :

- Extrait des nouveaux règlements
- Directives IAAF – FFA des départements actualisées 2013

Ces documents seront consultables sur le site de la ligue dans la rubrique « Officiels ».

☞ Examen d'officiel fédéral : 5 candidats bretons (tous du 35, sans doute en raison de l'éloignement du centre d'examen) se sont présentés à l'examen qui s'est déroulé à Petit Couronne en Haute Normandie le 23 mars dernier. Les résultats officiels seront connus courant avril.

Cette année, la COT avait décidé de ne pas organiser de journée régionale mais d'attribuer à chaque candidat un tuteur chargé de l'aider dans sa formation. Un retour d'expérience va être demandé aux tuteurs et aux candidats afin d'améliorer les conditions de la formation.

☞ Début juillet la Finale nationale des Pointes d'Or aura lieu à Saint Renan. Comme chaque année depuis 2010, une certification nationale de jeunes juges y sera proposée.

Tous les jeunes juges de la catégorie Minimie et déjà certifiés Jeune Juge Régional avec un minimum d'expérience pratique de terrain peuvent se présenter à cette certification nationale : examen écrit et évaluation pratique sur 2 jours.

Un courrier sera adressé aux clubs.

II / Point sur les formations

Jean-Michel ATTIBA demande à chaque responsable départemental de faire le point sur le nombre d'inscrits, les sessions de formation mises en place dans les départements et les difficultés rencontrées.

PARTENAIRES PRINCIPAUX



**Crédit Mutuel
de Bretagne**
LA banque à qui parler

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



22 - Côtes d'Armor :

Jeunes juges : aucune inscription

Officiels régionaux : 16 inscrits

Formation le 22 février à Ploufragan : 15 présents – 3 formateurs

2 autres sessions sont programmées : 10 mai et 13 septembre

29 - Finistère :

Jeunes juges : 30 inscrits

Formation le 25 janvier à Quimper : 25 présents – 4 formateurs

Officiels régionaux : 35 inscrits

Formation à Châteaulin le 17 janvier : 29 présents – 2 formateurs

Une ou 2 autres sessions de formation pratique seront programmées en septembre avant l'examen ; les dates et lieux seront fixés ultérieurement.

35 - Ille et Vilaine :

Jeunes juges : 16 inscrits

Officiels régionaux : 17 inscrits

La formation des Jeunes juges et officiels régionaux est programmée le 5 avril à Rennes avec 8 formateurs.

Une autre session est prévue en septembre.

56 - Morbihan :

Jeunes juges : 12 inscrits

Formation le 1^{er} février à Lorient : 10 présents – 3 formateurs

Officiels régionaux : 5 inscrits

Formation le 1^{er} février à Lorient : 5 présents dont 1 en remise à niveau – 3 formateurs

Formations avec les fédérations scolaires :

Landerneau le 9 octobre 2013 – UGSEL 29 : 47 jeunes présents – 5 formateurs

Les formations et certifications de jeunes juges UGSEL semblent différentes dans les départements bretons.

Une demande de passerelle UGSEL – FFA a été transmise ; un complément d'informations sur le niveau de certification devra être demandé avant une éventuelle reconnaissance FFA.

III / Examens 2014

☞ Date de l'examen régional : **26 ou 27 septembre 2014** ; chaque responsable départemental fixera le jour et lieu de l'examen.

Jean-Michel ATTIBA souhaite être informé des dates, horaires et lieux dès qu'ils seront fixés dans les départements afin de les mettre en ligne sur le site de la ligue en plus de la communication interne à chaque département.

A ce jour, les dates et lieux des examens d'officiel régional sont :

22 : Ploufragan le samedi 27 septembre (matin)

35 : Rennes le vendredi 26 septembre (soirée)

56 : Vannes (ou région vannetaise) le vendredi 26 septembre (lieu et date à confirmer)

29 : 1 ou 2 centres d'examen le 26 et/ou le 27 septembre (lieux à fixer et dates à confirmer)

☞ Rappels des consignes :

- Les sujets d'examen seront constitués à partir de la banque de questions qui peut encore être enrichie. Toutes les propositions sont les bienvenues.

- Correction des examens : tous les examens doivent être corrigés par 3 officiels fédéraux de la spécialité ou JA.

- Sur les 3 corrections demandées, une d'entre elle sera faite hors département.

- Les candidats doivent être **licenciés** et remettre leurs **3 fiches de suivi pratique** le jour de l'examen écrit.

La COT se réunira le jeudi 11 septembre afin de préparer la session d'examen.

IV / Nominations

☞ Suite à la réception des fiches de suivi pratique, sont nommés Officiel Régional :

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
22	LISZEWSKI	Noëlla	Tréguéux A	JSR
35	DALLONGEVILLE	Olivia	SRA	JSR
35	GUILLOU	André	HBA	JSR

La COT précise que les **suivis pratiques** de Starters sont à effectuer lors de **compétitions sur piste**.

☞ Sur proposition de la Commission Régionale de Marche, sont nommés Officiel Régional :

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
29	BOULCH	Maël	PLA	JMR
35	HELAUDAIS	Bernard	SRA	JMR

☞ Sur proposition de la Commission Informatique 29, ont été nommés Officiel Départemental :

Dpt	NOM	Prénom	Club	Qualification
29	GUERIN	Maël	CAB	SID
29	DAVID	Marie-Annick	IA	SID
29	JOURDEN	Marie-Hélène	LTA	SID

☞ Après réception des fiches de suivi pratique, est nommé Jeune Juge Départemental : Marin MALAQUIN (OA 35)

☞ Demande de qualification fédérale : le dossier de demande de qualification JCP sera adressé à la COT-FFA avec avis favorable de la commission régionale.

V / Questions diverses

- Validation d'une qualification d'officiel régional : elle ne peut se faire qu'après une formation assurée dans les départements par les formateurs qualifiés du département ou de la ligue et suite à l'examen régional aux dates fixées par la COT.

- Proposition d'organisation d'un examen départemental

Suite à la discussion, les avantages ne semblent pas probants par rapport aux inconvénients (baisse du niveau de qualification des officiels, mise en place d'un 2nd examen, travail supplémentaire) d'autant plus que l'examen régional est départementalisé et accessible à tous ; des nominations départementales pouvant être faites en fonction du niveau des candidats.

Il est par ailleurs rappelé que des adaptations sont toujours possibles en fonction de difficultés particulières des candidats.

La Charte des Officiels, qui est en cours de modification et d'actualisation, indique aussi qu'une COT régionale peut attribuer, sur proposition des départements une carte de « membre de jury » à un bénévole qui n'est pas Officiel mais aide régulièrement dans les jurys des compétitions.

Jean-Michel ATTIBA
Président de la COT

Prochaine COT : réunion de travail le jeudi 11 septembre 2014 à Ploufragan